

## PERMANENCES JURIDIQUES

Nos permanences d'information juridique et d'aide aux victimes d'infractions pénales sont gratuites et confidentielles. Pour toute information ou demande de rdv : 05 94 35 48 72 / contact@agav973.fr

COMMUNE	Lieux, horaires & modalités
<b>CAYENNE</b>	<b>Du lundi au vendredi sur rdv</b> Siège social : 7 bis rue madame pichevin
<b>MATOURY</b>	<b>2<sup>e</sup> vendredi du mois de 8h à 12h</b> Maison du Citoyen de Copaya, 52 rue des gardénias  <b>4<sup>e</sup> vendredi du mois de 8h à 12h</b> Maison France Services de Balata, 25 rue simarouba (près du LS Kelly)
<b>MACOURIA</b>	<b>1<sup>er</sup> jeudi du mois de 14h à 17h</b> Maison France Services de Soula, rue Edme Courat (à côté de l'annexe mairie)  <b>2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois de 8h à 12h</b> Gendarmerie nationale (Tonate)
<b>SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK</b>	<b>3<sup>e</sup> lundi du mois</b> Maison France Services « Maison Bleue » Tel. 0594 37 07 19
<b>MARIPASOULA</b>	<b>4<sup>e</sup> lundi du mois</b> CCAS de Maripasoula Wi Massanga, Chemin Poti-Soula
<b>SAINT-LAURENT DU MARONI</b>	<b>Mardi et jeudi de 7h30 à 12h30</b> CCAS de Saint-Laurent du Maroni, 23 rue René Jadfard  <b>Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 13h et 14h à 16h</b> UTAS Robert Hulic, ZAC Saint Maurice, avenue Paul Castaing  <b>Jeudi de 15h à 18h</b> Gendarmerie nationale
<b>MANA</b>	<b>2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 8h à 12h</b> Centre social Makandra

*Des permanences ponctuelles peuvent être organisées au sein d'autres communes sur demande.*

### ACCUEIL DE JOUR SPÉCIALISÉ

⇒ Victimes de violences intrafamiliales et/ou violences sexuelles : permanence d'écoute, d'orientation et d'accompagnement avec ou sans rendez-vous.

Accueil téléphonique et physique du lundi au jeudi de 8h à 12h et 14h à 17h. Le vendredi 8h à 12h.

Au siège de l'association 7 b rue madame pichevin à Cayenne

# FICHE D'ORIENTATION

*A transmettre par courriel : [contact@agav973.fr](mailto:contact@agav973.fr)*

Date : .....

.....



**Juriste  
 AGAV – CIDFF**

## IDENTITE DU PROFESSIONNEL QUI ORIENTE

Nom :

Prénom :

Nom de la structure :

Poste au sein de la structure :

Téléphone :

Adresse mail :

## Identité de la personne orientée

Nom :

Prénom :

Nationalité :

*Si étranger, en situation régulière ?  OUI -  NON*

Commune :

Téléphone :

Adresse mail :

## Les raisons de l'orientation vers le/la juriste

- Victimes de violences conjugales ou familiales
- Victimes de violences sexuelles
- Victimes d'autres infractions pénales (*agression, braquage, cambriolage, non représentation d'enfant, etc.*)
- Droit de la famille (*séparation, pensions, pacs...*)
- Droit du travail
- Autres

.....

.....

.....

.....

## Résumé de la situation

*Précisez si d'autres professionnels sont intervenus dans le dossier*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Les actions déjà mises en place

- Dépôt d'une main courante
- Dépôt d'une plainte
- Attestation d'un médecin pour les violences physiques et/ou sexuelles
- Attestation d'un psychologue pour les violences psychologiques
- Décision du juge aux affaires familiales
- Jugement pénal
- Autres

.....

.....

.....

.....

.....